Zeitschrift: Revue économique Suisse en France

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 78 (1998)

Heft: 4: Les entreprises suisses en France face à la loi Aubry

Artikel: Aux Suisses désireux de faire des affaires en France

Autor: Tscharner, Bénédict de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-889411

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Aux Suisses désireux de faire des affaires en France

par Bénédict de Tscharner, Ambassadeur de Suisse en France



Mesdames et Messieurs les Entrepreneurs,

Vous avez pris une bonne résolution pour 1999 : vous vous êtes déterminés à mieux vendre vos produits en France, d'y investir davantage ou de développer encore vos activités dans ce beau et grand pays voisin. Je vous en félicite, tout comme je

félicite ceux qui sont désireux d'intensifier leurs activités dans le sens inverse : vendre des produits français en Suisse, y investir, y consolider leur implantation.

La volonté de rendre encore plus fructueuses les relations économiques entre les deux pays n'est évidemment pas nouvelle. Déjà nos ancêtres, lorsqu'ils négociaient leurs alliances avec les rois de France et mettaient à leur disposition les vaillants gardes suisses, avaient le souci d'inclure dans ces accords l'octroi par la couronne de privilèges commerciaux, et les premiers consulats suisses ouverts en France autour de 1800 l'étaient dans les villes portuaires — Bordeaux, Marseille, Le Havre, Nantes — pour porter assistance aux commerçants suisses.

Aujourd'hui (chiffres pour 1997) la France est avec 12 milliards de francs suisses notre deuxième fournisseur — après l'Allemagne — et avec 10 milliards de francs notre troisième client — après l'Allemagne et les Etats-Unis —. Même sans compter les importantes ventes d'énergie électrique à son voisin helvétique, le surplus que la France dégage dans son commerce avec la Suisse est très important. La Suisse arrive à la neuvième place parmi les fournisseurs de la France et à la huitième parmi ses clients. D'après nos statistiques, la croissance des exportations suisses vers la France était proche de 9 % en 1997 tout comme dans les dix premiers mois de l'année 1998. La France accueille des investissements

directs en provenance de la Suisse pour plus de 13 milliards de francs suisses et est, après les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, le quatrième lieu d'implantation des entreprises suisses en dehors de nos frontières; cela fait de la Suisse également le quatrième investisseur étranger en France. En 1996, les entreprises suisses employaient 130 000 personnes en France.

Tout cela est, certes, impressionnant. Mais je me garderai bien de dépeindre la France comme une sorte de paradis pour les exportateurs et les investisseurs suisses. Une part importante du commerce franco-suisse s'effectue à l'intérieur des groupes multinationaux établis depuis fort longtemps. Et ce sont eux également qui sont les principaux investisseurs. Quant aux petites et moyennes entreprises, elles sont, évidemment, les bienvenues et elles bénéficient de beaucoup de sollicitude de la part des régions et localités françaises désireuses de voir de nouvelles places de travail naître chez elles. Néanmoins, une réglementation abondante et parfois pesante ainsi que des prélèvements fiscaux et sociaux supérieurs à ceux de beaucoup d'autres pays exigent que toute nouvelle implantation fasse l'objet d'un examen préalable sans complaisance. L'introduction de l'euro dès janvier 1999 signifie que les exportateurs suisses rencontreront sur le marché français une concurrence accrue. Les accords sectoriels que la Suisse est en train de conclure avec l'Union européenne apporteront quelques avantages nouveaux, par exemple dans le domaine des obstacles techniques aux échanges, le jour où ils entreront en vigueur. A plus long terme, bien sûr, la perspective d'une adhésion de la Suisse à une Union élargie — et réformée ? — peut encourager de nouvelles initiatives ou, disons, peut nous inciter tous à défendre nos positions sur le marché français.

Je souhaite donc bonne chance à tous ceux et celles qui, en 1999 et au delà, rejoindront leurs compatriotes qui ont choisi la France pour consolider et développer leurs activités et qui veulent y réussir.

7